

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

METHODOLOGIE, DIDACTIQUE ET ANALYSE DES MODELES			
Code	PAEG1B98ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	26 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Nathalie DELSTANCHE</b> (nathalie.delstanche@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE méthodologie, didactique et analyse des modèles reprend plusieurs AcAp visant l'apprentissage et l'acquisition de méthodes de travail en vue de soutenir la réussite dans l'enseignement supérieur, mais également de les initier à la recherche scientifique afin de faire grandir leurs connaissances et leur curiosité intellectuelle sur des thèmes en lien avec l'Occupation Humaine et l'ergothérapie.

Cette démarche de recherche est une initiation dont la méthodologie sera approfondie tout au long des 3 blocs et qui préparera les étudiants à la réalisation de leur TFE.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
  - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
  - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de :

- Se fixer des défis et de se donner les moyens pour réussir
- Utiliser des outils de prises de note et de synthèse
- Déterminer la validité scientifique d'un article
- Formuler une problématique propre à la profession sur base de situations rencontrées en stage,
- Mettre en application la méthodologie donnée pour la recherche de textes scientifiques en lien avec sa problématique,
- Comparer plusieurs textes scientifiques,

- Mettre en évidence, à l'aide de la méthodologie donnée, les points communs et divergents des articles,
- Réaliser une synthèse de ces documents reprenant une introduction, un développement, une conclusion,
- Rédiger une bibliographie en respectant les normes APA en vigueur,
- Expliquer sa démarche de recherche.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B98ERGA Méthodologie, didactique et analyse des modèles

26 h / 2 C

### **Contenu**

Le cours sera divisé en deux parties:

La première s'intitule "Méthodologie d'apprentissages". Elle comporte des techniques d'apprentissage et la découverte du contenu d'un article scientifique.

Les cours magistraux abordent:

- Les techniques d'apprentissage
- Se fixer des objectifs
- Planifier
- Prendre des notes
- Synthétiser
- Mémoriser

La seconde partie s'intitule "Méthodologie de recherche - Initiation à la démarche de recherche"

Les TP pratiques permettent l'expérimentation des notions et outils appris grâce à l'analyse d'un article scientifique répondant à un questionnement de l'étudiant par rapport à une problématique, un moyen thérapeutique, une pathologie abordée/découverte en ergothérapie ou en lien avec l'occupation humaine.

### **Démarches d'apprentissage**

- Cours magistraux pour aborder les modèles théoriques sur lesquels l'étudiant peut s'appuyer pour apprendre (SWOT, Matrice d'Eisenhower, métacognition, courbe de vigilance...)
- Exercices pratiques individuels,
- Exercices pratiques en petits groupes.
- Informations sur la recherche dispensées par les bibliothécaires de l'école,
- Suivi des étudiants lors des cours pratiques afin de les accompagner dans leur réflexion.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Réactualisation systématique des grands concepts à chaque début de cours
- Accès à des ressources complémentaires permettant d'approfondir les concepts
- Disponibilités du professeur: Forum, présentiel, mail
- Exercices individuels et collectifs
- Disponibilité des bibliothécaires,
- Proximité du Service d'Aide à la Réussite,
- Mise à disposition du centre de documentation de l'école.

### **Sources et références**

GIORDAN A., SALTET J., (2012) Apprendre à apprendre , éd. Flammarion

WEBER H., (2013) Objectif mémoire, au lycée et à l'université, (re)trouvez le goût de travailler avec plaisir et efficacité », éd. Eyrolles, Paris.

DE KIETELE R., DE ROO-ADRIANS S., DRAIME J. et al., (2002) Question(s) de méthode-comment étudier à l'université?, 12<sup>e</sup> édition

GLORIEUX, C. (2007). Guide méthodologique pour la rédaction de travaux. Université Libre de Bruxelles.

LAURENT C. & MAJOT.A (2014) Initiation à la recherche documentaire: Utilisation du catalogue.

[http://cdocs.helha.be/Gilly/utilisation\\_catalogue.pdf](http://cdocs.helha.be/Gilly/utilisation_catalogue.pdf).

BERTLEFF L. (2019) Formation sur la métacognition : apprendre à apprendre. Formation

DE KIETELE R., DE ROO-ADRIANS S., DRAIME J. et al., Question(s) de méthode-comment étudier à l'université?, 12<sup>e</sup> édition, 2002

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- PPT et vidéos déposés en ligne après le cours
- Accès à des ressources complémentaires permettant d'approfondir les concepts
- Prise de notes des étudiants.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation de la partie 1 consistera en un travail écrit individuel à remettre en fin de Q1 reprenant:

- 3 "défis" élaborés au regard de l'analyse SWOT personnelle et le moyens envisagés pour les atteindre, en vue de réussir leur 1ère année d'étude en ergothérapie
- l'analyse, la rétention synthétique et la réflexion personnelle sur les informations recueillies à la lecture d'un article scientifique. Celui-ci ayant été choisi par l'étudiant, en lien avec une question qu'il s'est posée (moyen thérapeutique, pathologie abordé dans un des cours en ergothérapie).

Ce travail, en cas d'échec ou non présentation, pourra être représenté en fin de Q2.

L'évaluation de la partie 2 consiste en un travail de groupe, basé sur la recherche de deux articles minimum en lien avec une problématique rencontrée lors d'un stage. Par groupe, les étudiants détailleront leur démarche de sélection de textes, rédigerons un résumé reprenant une introduction, un développement, une conclusion et une bibliographie selon les normes APA en vigueur.

Au Q3, les deux parties sont remédiables selon les mêmes modalités d'évaluation.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	50	Trv	50	Trv	100

Trv = Travaux

### Dispositions complémentaires

L'absence non justifiée à plus de 20% des cours conduit irrémédiablement à un échec au Q2, obligeant l'étudiant à représenter le travail en Q3.

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

**Intervenants:** Mme Delstanche, Mme Duponcheel, Mme Picavet et Mme Al Haffar.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).